

APPEL À PROJETS

Résidence d'écriture d'unitaires et de séries TV d'animation

9-13 décembre 2019, 13-17 janvier, 17-21 février et 27 mars 2020

Une résidence-atelier accompagnant l'écriture graphique et littéraire

Lieu : La Poudrière, école du film d'animation, La Cartoucherie, Bourg-lès-Valence.

Durée : trois semaines non consécutives de résidence ; une journée de rencontre avec des producteurs.

Accompagnement axé sur l'écriture graphique & littéraire et la mise en scène (storyboard) ; assuré par des professionnels du secteur : scénaristes et auteurs réalisateurs, présents sur toute la durée.

Sélection de 4 projets par résidence (séries ou unitaires TV).

Une résidence en région

En Auvergne-Rhône-Alpes, la **filiale de l'animation** est l'une des plus dynamiques et des mieux repérées en France. Les acteurs majeurs de cette filière, de la formation à la création, la production et la distribution sont regroupés autour des pôles d'excellence de La Cartoucherie à Bourg-lès-Valence, CITIA à Annecy et Pixel à Villeurbanne. Les grands événements internationaux comme le Festival d'Annecy participent au rayonnement du territoire. La **Région Auvergne-Rhône-Alpes** accompagne le développement et la structuration de cette filière dans son ensemble, notamment à travers son important Fonds d'aide à la production cinéma et audiovisuelle (FACCAM).

Partenaire de la résidence-atelier de la Poudrière pour les séries et unitaires d'animation, la Région Auvergne-Rhône-Alpes souhaite renforcer son soutien à l'émergence de talents sur son territoire. Ce soutien de la Région aux résidences d'écriture s'inscrit dans le cadre de sa Convention de coopération 2017-2019 pour le cinéma et l'audiovisuel avec le **CNC**, Centre National du Cinéma et de l'image animée.

La Poudrière, acteur clé du territoire

Seule école française dédiée à la **réalisation de films d'animation**, la Poudrière est une composante essentielle du cinéma d'animation en région. Son rayonnement est international : 162 diplômés de 33 nationalités dont 20 européennes ; 140 prix internationaux. Les talents issus de la Poudrière ont déjà réalisé 234 films (courts et longs métrages, séries TV...).

Conçue en 2017, cette résidence s'appuie sur l'expertise de la Poudrière dans la formation et l'accompagnement de projets :

- **formation longue** à la réalisation délivrant un titre inscrit au RNCP niveau I : transmission des fondamentaux du métier par 80 professionnels du cinéma et de l'audiovisuel ; module de trois mois dédié au développement d'unitaires et séries TV.

- **stages courts** sur l'écriture et la mise en scène dont le stage «Auteur graphique-auteur littéraire».

- **accompagnement de talents** dont la résidence d'écriture de court métrage **Cliclic** Poudrière, soutenue par la **SACD** et menée en collaboration avec le CEEA, Conservatoire Européen d'Écriture Audiovisuelle.

La Poudrière est installée à **La Cartoucherie** à Bourg lès Valence (Drôme), pôle d'excellence qui conjugue de manière unique formation, production diffusion et médiation, en synergie avec le territoire (fonds d'aide à l'animation Département de la Drôme/Valence Romans Agglo).



Projets de résidence 2019 :

La grande guerre de Marie Curie, Camille Almeras.

Les lettres de l'ourse, Marie Caudry.

Suzanne Noël, Joëlle Oosterlinck.

Super ultime challenge, Marion Ichard.



CONDITIONS D'ACCÈS

Auteurs francophones porteurs d'un projet d'unitaire (26 ou 52 minutes) ou de série d'animation pour la télévision souhaitant s'inscrire dans une dynamique d'accompagnement et d'échange.

Le porteur du projet peut être un scénariste et/ou un auteur graphique/réalisateur.

Projets au stade de l'écriture ; projets ne bénéficiant pas d'une convention de développement avec un diffuseur.

Accueil en résidence d'un auteur par projet.

CALENDRIER

Date limite de dépôt des dossiers : 16 septembre 2019 à minuit

Sélection des projets : octobre 2019.

Dates de la résidence (3 sessions) :

9-13 décembre 2019.

13-17 janvier, 17-21 février et 27 mars 2020.

PROGRAMME

Chaque résident bénéficie d'un **accompagnement individuel** par des auteurs et réalisateurs pendant toute la durée de la résidence, soit 3 semaines.

Une note de synthèse est rédigée sur chaque projet (bilan d'entrée) en amont de la résidence et présenté à son auteur par le premier intervenant. L'intervenant référent fait un bilan personnalisé avec le résident en fin de résidence (bilan de sortie).

L'accompagnement par des scénaristes et réalisateurs de films d'animation permet d'expérimenter une forme d'**écriture** à la fois **narrative et visuelle** (graphisme, mise en scène), où la construction du scénario intègre les possibilités visuelles spécifiques à l'animation.

Le format de trois semaines non consécutives permet de laisser aux résidents un temps de maturation et de retravail entre les sessions, d'affiner les intentions de réalisation et de les argumenter. La résidence se conclut avec une journée de **rencontre auteurs - producteurs**.

Session 1 : Concept

Une semaine avec l'intervention de deux auteurs (scénariste et réalisateur) :

- **série** : redéfinition du concept et des axes à retravailler (personnages, univers, histoires...)
- **unitaire** : redéfinition du concept : structure narrative, évolution des personnages et univers graphique.

Participant : porteur du projet.

En amont de la deuxième session

Mise en forme par le résident du travail mené pendant la première session.

Session 2 : Ecriture et mise en scène

Une semaine avec l'intervention de deux auteurs réalisateurs.

- **série** : structuration du projet ; premier découpage : structure des épisodes, storylines, extrait de storyboard,... note d'intentions.

- **unitaire** : structuration du projet ; premier découpage ; séquencer, extrait de storyboard, cohérence avec l'univers graphique,... note d'intentions.

Participant : porteur du projet.

En amont de la troisième session

Réalisation par le résident de la première version d'un pré-découpage d'une séquence de la série/de l'unitaire.

Session 3 : Mise en scène : storyboard

Une semaine avec l'intervention d'un auteur réalisateur.

- pré-découpage d'une séquence de la série/de l'unitaire afin de définir les choix de mise en scène et les tester.

Participant : porteur du projet ou, le cas échéant, l'auteur graphique/réalisateur.

Session 4 : Rencontre auteurs/producteurs

Un événement Cartoucherie qui s'inscrit dans une dynamique régionale pour la filière de l'animation :

- Présentation par chaque résident de son projet (**pitch** de 15 minutes) devant un panel de producteurs de films d'animation ; échanges sur les projets.

- Présentation aux résidents de **dispositifs de soutien** à l'émergence de talents.

- **Rencontre** conviviale.

L'intervenant référent formule un **bilan personnalisé** pour chaque projet (bilan de sortie).

Les résidents sont également invités à participer au Festival d'Un Jour, festival entièrement dédié au cinéma d'animation avec projections, rencontres, masterclass..., événement qui favorise la rencontre entre des créateurs et le public.

<http://www.lequipee.com/festival/>

Lieu de résidence : La Poudrière

Mise à disposition d'une salle dédiée, avec poste de travail individuel (ordinateur, imprimante/scanner et palette graphique), salle de projection, salle de réunion, cuisine.

Accès aux ressources documentaires de l'école (dvd, livres dont une importante collection d'ouvrages jeunesse).

Environnement : La Cartoucherie, pôle d'excellence autour du cinéma d'animation

Cet environnement exceptionnel permet des temps de rencontres/échanges avec d'autres personnes en position de développement et ou de réalisation de projets d'animation : étudiants/stagiaires en formation, équipe pédagogique et professionnels intervenant sur la formation longue, professionnels de la Cartoucherie.

MODALITÉS DE DÉPÔT

Seuls les projets d'unitaires (26 ou 52 minutes) et séries TV sont éligibles.

Dossier de candidature : un seul document uniquement au format PDF regroupant l'ensemble des éléments obligatoires listés ci-après.

PDF de 40 pages maximum pour la série, 30 pour l'unitaire, nommé comme suit : Res_TV_TITRE DU PROJET.

Poids du fichier inférieur à 20 Mo

Dépôt via un **formulaire en ligne** (<https://forms.gle/RERgD4QZqrXLN4c7>) qui inclut un lien pour télécharger votre dossier PDF (utiliser une plateforme type WeTransfer ou Smash pour vous envoyer le fichier et récupérer le lien de téléchargement).

Date limite de dépôt des dossiers : 16 septembre 2019 à minuit.

ÉLÉMENTS OBLIGATOIRES

POUR LA SÉRIE

1- **fiche d'identité** du projet : titre, auteur (si coauteurs : préciser lequel est le porteur de projet), nombre et durée des épisodes, cible.

2- **résumé** : 10 lignes maximum

3- **présentation** : concept (une page), personnages principaux, univers, synopsis d'un épisode, storylines de quelques épisodes : 10 à 15 pages

4- **note d'intention** précisant le genre en lien avec le public visé : 1 ou 2 pages

5- **note sur les axes de travail** souhaités : 1 ou 2 pages

6- **CV** incluant des liens URL vers des travaux antérieurs (si concerné)

7- **potentiel** du projet : présentation des lignes de forces, ce qui en fait l'originalité et la singularité. Il est judicieux de tenir compte des spécificités du paysage audiovisuel, en termes de faisabilité et de formats.

8- **développement graphique** : éléments graphiques sur les principaux personnages et décors, références...

Si le projet est tiré d'une œuvre préexistante :

- titre, auteur(s) et maison d'édition.

- note sur la teneur du projet d'adaptation (point de vue de réalisation).

Joindre impérativement une lettre-accord de l'ayant-droit pour présenter le projet et/ou autorisant cette adaptation.

POUR L'UNITAIRE

1- **fiche d'identité** du projet : titre, auteur (si coauteurs : préciser lequel est le porteur de projet), durée, cible.

2- **résumé** : 10 lignes maximum

3a- **synopsis complet** : 2 à 4 pages

3b- **option : storyboard** d'une ou deux séquences faisant apparaître les choix de mise en scène : maximum 10 pages

4- **présentation personnages principaux et univers** ; recherches graphiques... : 5 à 8 pages

5- **note d'intention** : 1 ou 2 pages

6- note sur les axes de travail souhaités : 1 ou 2 pages

7- **CV** incluant des liens URL vers des travaux antérieurs (si concerné)

8- **potentiel du projet** : présentation des lignes de forces, ce qui en fait l'originalité et la singularité. Il est judicieux de tenir compte des spécificités du paysage audiovisuel, en termes de faisabilité et de formats.

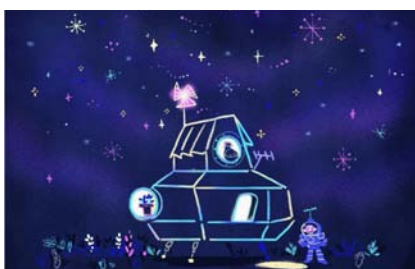
Si le projet est tiré d'une œuvre préexistante :

- titre, auteur(s) et maison d'édition.

- note sur la teneur du projet d'adaptation (point de vue de réalisation).

Joindre impérativement une lettre-accord de l'ayant-droit pour présenter le projet et/ou autorisant cette adaptation.

*Le formulaire de dépôt est disponible ici : <http://www.poudriere.eu/fr/ecole/residences-decriture>



Projets de résidence 2019 :

Les astres immobiles, Noémi Grüner. *Dans ta face*, Eve Ceccarelli. *Doppelgänger*, Louise Cailliez

CONDITIONS GÉNÉRALES

Dossiers non éligibles :

- dossiers incomplets, illisibles ou ne respectant pas les éléments demandés
- projets qui ne correspondent pas aux formats éligibles (série ou unitaire pour la télévision)
- projets écrits en langue étrangère ou traduits d'une langue étrangère
- projets en production, projets achevés.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les candidats certifient :

- l'exactitude de l'ensemble des éléments fournis dans le dossier de candidature
- être le(s) seul(s) auteur(s) du projet présenté
- que le projet ne bénéficie pas déjà d'une convention de développement avec un diffuseur.

CONDITIONS DE SÉLECTION

Tous les projets éligibles sont transmis à une commission de sélection.

Tous les genres et toutes les techniques d'animation sont acceptés mais les concepts originaux sont privilégiés.

La commission est composée de professionnels du cinéma d'animation : auteurs, réalisateurs et producteurs, ainsi que de représentants de la Poudrière, de l'Etat/CNC et de collectivités territoriales (avis consultatif). La liste de ses membres est communiquée en même temps que les noms des lauréats, à l'issue de la commission.

La décision de la commission est communiquée uniquement par écrit. Cette décision est sans appel et non motivée.

CONDITIONS D'ACCUEIL

Accueil en résidence d'un seul auteur par projet : auteur porteur du projet.

Encadrement et frais de mise en œuvre de la résidence pris en charge par la Poudrière

Frais de séjour : pris en charge par la Poudrière : hébergement dans un hôtel/appart hôtel au centre ville de Valence.

OBLIGATIONS DES RÉSIDENTS

Chaque auteur lauréat s'engage à :

- être présent à La Poudrière pendant toute la durée de la résidence (trois semaines sur site + rencontre producteurs)
- se rendre disponible tout au long du processus d'accompagnement
- adresser à La Poudrière dans le mois suivant un bilan de sa participation à la résidence (incluant la version du projet en fin de résidence)
- informer La Poudrière de l'évolution du projet : aides ou prix obtenus (CNC, Région, Beaumarchais-SACD...), contrat avec un producteur, engagement d'un diffuseur, etc.
- mentionner le soutien obtenu sur les documents relatifs au projet aidé et au générique de l'œuvre avec la mention suivante «Un projet accompagné en Résidence d'écriture de la Poudrière, école du film d'animation, avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ».
- autoriser la Poudrière et la Région Auvergne-Rhône-Alpes à publier librement les informations suivantes sur leur projet : nom auteur(s), titre, format, technique, visuel, et année de résidence à la Poudrière.

Le travail réalisé reste la propriété de l'auteur.



Dessin de Charlie Belin (promotion 2015)

La Poudrière, École du film d'animation
La Cartoucherie
26500 Bourg lès Valence
FRANCE

www.poudriere.eu